

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Promepar AM poursuit son engagement auprès du CDP

Promepar AM a renouvelé son soutien au CDP en signant, comme en 2021, la **campagne Science Based Target (SBTi)** qui appelle les 1 200 entreprises les plus émettrices au monde à se fixer des objectifs - validés par un comité scientifique - de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) alignés sur une trajectoire à 1,5°C. Pour rappel, le CDP est un organisme à but non lucratif qui gère, à destination des investisseurs, la publication des données environnementales (climat – gestion de l'eau et des forêts) de près de 10 400 entreprises cotées dans le monde. A ce jour **2 253 entreprises** représentant un tiers de la capitalisation boursière mondiale ont obtenu la validation de leurs objectifs ou engagements de réduction de GES par la SBTi. Etant donné les dernières publications du GIEC, il est urgent que les entreprises les plus émettrices s'engagent sur des objectifs ambitieux, certifiés... et **se donnent les moyens de les tenir** sur court, moyen et long terme.

Sources : *Promepar AM – CDP*

Toujours plus d'acteurs dans la finance durable

Selon les chiffres de Bloomberg Intelligence publiés l'année dernière, les **actifs ESG sous gestion dans le monde** ont dépassé les **35 trillions de dollars en 2020** et devraient franchir la barre des **50 trillions d'ici 2025**. Le marché des ETF ESG devrait alors peser 1 trillion de dollars et celui de la dette ESG 11 trillions, démontrant que cet investissement ne se cantonne plus au seul champ des actions. Le poids de **l'Europe** dans cette montée en puissance est notable : en **2020**, la barre symbolique des **10 %** de fonds ESG sur le total disponible a été franchie, résultante de nouveaux produits conjuguée à une forte demande. Si le sujet de la source et de l'usage de la donnée extra financière bat son plein, cela n'empêche pas de nouveaux acteurs de poids de s'engager. Ainsi, la **Banque de France** vient de devenir la première banque centrale à rejoindre le CDP (cf supra) ; celui-ci lui apportera ses notations qui seront intégrées dans le processus d'investissement avec l'objectif d'atteindre la **neutralité carbone d'ici 2030**. L'institution compte aussi intégrer ces données dans son système de notation des créances privées.

Est-ce une façon de montrer l'exemple suite aux exigences de **l'European Banking Authority**? Dans un texte qui entrera en vigueur en juin 2022, l'autorité demande aux banques de rendre des comptes sur la **prise en compte de critères** extra financiers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans **l'octroi de crédits**, aujourd'hui très inégale d'une institution à l'autre. Concrètement, les grandes banques - sous supervision européenne ou nationale - devront fournir une information formalisée sur la prise en compte de l'ESG dans leurs activités de crédit afin d'apporter à leurs parties prenantes une plus grande lisibilité et comparabilité sur les pratiques et sur la "soutenabilité" des prêts accordés. Deux indicateurs devront en particulier être fournis : le **Green Asset Ratio** (activités éligibles à la taxonomie verte) et le **Banking Book Taxonomy Alignment Ratio** (activités alignées à la taxonomie verte).

Les banques devront aussi rendre des **comptes sur les crédits aux particuliers** ; par exemple, dans le cadre de prêts immobiliers, elles devront fournir des informations sur la performance énergétique des bâtiments. Le texte impose enfin aux institutions financières de communiquer des informations qualitatives sur l'intégration des enjeux ESG dans leur gouvernance, le modèle d'affaires, leur stratégie et leur dispositif de gestion des risques.

Sources : *La Tribune – RSE datanews – Promepar AM*



ENVIRONNEMENT

Déploiement des renouvelables

D'après l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), 2022 devrait battre un nouveau **record d'installation de capacités électriques renouvelables**. Cet essor devrait être le plus important en **Europe** et en **Chine**, qui devrait même dépasser le Vieux Continent et devenir la première région du monde en termes de capacités dans l'éolien marin fin 2022.

Dans **l'UE**, la **croissance des renouvelables** a bondi de **30% en 2021**. Les projets prévus pour 2022 et 2023 pourraient ainsi nettement réduire la dépendance de l'UE à l'égard du gaz russe. Une perte de vitesse est cependant possible, en fonction des mesures d'efficacité énergétique prises et celles visant à juguler la demande. Heureusement, les **ambitions restent élevées** comme celles de la **Commission Européenne** qui vise le **doublement du parc solaire d'ici 2025**. Concernant **l'éolien offshore**, l'Allemagne, le Danemark, les Pays Bas et la Belgique ont annoncé vouloir multiplier par 4 leur capacité totale d'ici à 2030, tandis que la **Norvège**, régulièrement critiquée pour sa position de premier producteur d'hydrocarbures d'Europe de l'Ouest, compte passer de 2 à 1 500 **éoliennes en mer d'ici 2040**.

Sources : *RSE DataNews – Le Monde*

L'eau : nouvel enjeu stratégique pour les investisseurs

Le **CDP** qui récolte, entre autres, les données des entreprises sur la gestion de **l'eau**, alerte sur la perte de valeur d'actifs due à la **dégradation des ressources** en eau : baisse de la production, augmentation des coûts, ruptures d'approvisionnement, voire arrêt des opérations... Les **risques** se matérialisent déjà par des **dépréciations** et pertes d'actifs, en particulier dans les secteurs du charbon, de l'électricité, des mines, des métaux, du pétrole et du gaz, très consommateurs d'eau ; ces dépréciations atteindraient 15 Md\$ ces dernières années à travers les cas avérés comme la mine de charbon du groupe Indien **Adani** en Australie – le Projet d'oléoduc Keyston XL de **TC Energy** entre le Canada et les Etats Unis, la mine d'or et d'argent de **Barrick Gold** au Chili et Argentine et la centrale nucléaire Oyster Creek d'**Exelon** aux US. Selon le CDP, 1 investisseur sur 3 (privé mais aussi public) n'évalue pas son exposition aux risques liés à l'eau.

Le régulateur va-t-il s'emparer du sujet ? C'est en tout cas ce qu'avance le CDP au regard de **l'accroissement du stress hydrique dans le monde** et du fait que toutes les entreprises n'ont ou n'auront pas la solidité financière pour absorber sans lourdes conséquences les pertes majeures associées.

Sources : RSEDataNews



SOCIAL

Doublement de l'actionariat salarié dans les PME

L'actionariat salarié concerne désormais **9% des PME**, contre 4% en 2015, selon une étude de la société de conseil et de gestion Eres. Le taux de souscription des salariés des PME est de **52%**, avec une **enveloppe moyenne de 3 832 €**. Un tiers des opérations profitent des conditions avantageuses d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE). Dans plus d'un tiers des cas, **les salariés détiennent plus de 10% des titres**, ce qui est l'ambition affichée par le gouvernement. Eres suggère la mise en place d'un système de représentativité, qui "lèverait des blocages psychologiques chez des actionnaires institutionnels ou familiaux qui ne souhaitent pas avoir des dizaines, voire des centaines de salariés, en face d'eux à l'assemblée générale". La société de conseil propose également de faire de l'actionariat salarié un critère central des **labels** d'investissement responsable.

Sources : RSEDataNews



GOUVERNANCE

Plusieurs assemblées générales perturbées

Le 24 mai dernier, le groupe pétrolier **Shell** a dû faire appel à la police pour expulser une quarantaine d'actionnaires activistes, qui, une demi-heure après le début de l'assemblée, ont vivement interpellé les dirigeants et actionnaires sur **l'urgence climatique**. Après 2 heures de suspension, des actionnaires institutionnels se sont alors relayés pour mettre le climat au cœur des questions du conseil d'administration. Malgré tout, le plan climatique de Shell, soumis au vote – consultatif - des actionnaires, a été approuvé, mais à 79,9 % contre 90% en 2021. En revanche, la résolution climatique externe déposée par des actionnaires coordonnés par l'ONG Follow This, n'a récolté que 19,9 % de votes pour, contre 30 % l'an dernier ; « Les investisseurs ont adhéré à la thèse de Shell qui explique que **la crise créée par le conflit en Ukraine est plus importante que la crise climatique** » conclut le fondateur de l'ONG. Le même jour, aux Etats Unis, **Exxon** et **Chevron** tenaient leurs assemblées générales. Cette fois-ci la **résolution de Follow This** qui demandait aux entreprises de fixer des objectifs de moyen et long terme pour aligner leur trajectoire de décarbonation avec l'Accord de Paris ont été approuvés par **28%** des actionnaires d'Exxon et **33%** des actionnaires de Chevron. Le 25 mai c'était au tour de l'assemblée générale de **TotalEnergies** à Paris.

Celle-ci s'est finalement tenue à **huis clos** après que **250 activistes écologistes** aient bloqué l'entrée de la salle. La polémique avait débuté fin avril quand le groupe pétrolier a annoncé refuser mettre à l'ordre du jour une résolution externe déposée par une coalition de 11 investisseurs menée par le néerlandais MN, demandant un renforcement de la stratégie climat. Pour le groupe pétrolier, c'est au conseil d'administration de définir la stratégie en matière de transition énergétique et pas à l'assemblée générale. Des actionnaires déboutés ont **interpellé l'AMF**, qui n'a pas donné suite. Une semaine plus tôt, une **autre résolution climatique**, déposée par douze investisseurs français, avait finalement été retirée, suite à un **accord** dont notamment l'engagement à **publier des objectifs** de réduction absolue et relative de ses émissions de gaz à effet de serre sur les trois scopes à court et moyen terme et **soumettre** sa stratégie climatique au vote des actionnaires **tous les ans**. Malgré cela, plusieurs investisseurs ont annoncé publiquement s'opposer au plan climat du groupe, dénonçant le manque d'alignement de la compagnie avec le scénario 1,5 degré. Pour sa part, **Promepar AM** s'est opposé à cette résolution climat car, si nous saluons le vote Say on climate annuel et les progrès de transparence, nous réprovoons le refus d'inscription de la résolution externe et souhaitons des définitions d'objectifs intermédiaires pour 2025 ainsi qu'une meilleure quantification de la baisse de CO2 visée pour 2030 sur les scopes 1,2 et 3 afin d'être sûr d'être aligné avec l'Accord de Paris malgré **l'augmentation de production** de pétrole prévue d'ici 2030. *In fine* la résolution climat a été **approuvée** avec 88,9% de votes favorables, en léger recul par rapport aux 92% de 2021... **Judicieusement**, le groupe a profité de l'AG pour annoncer l'acquisition de **50% de Clearway Energy Group**, 5^{ème} acteur américain des énergies renouvelables.

Sources : Les Echos – RSE DN - Promepar AM

EN BREF

- Ce **5 mai 2022**, la France avait déjà consommé tout ce que la nature est en capacité de régénérer en une année. Une date baptisée "**jour du dépassement**" par les associations environnementales qui marque une aggravation de la dette écologique du pays. En 1961, la date était le **26 septembre**.
- **Tesla** a été **exclu** de la dernière mise à jour annuelle de l'indice **Standard&Poor's ESG**. L'absence de stratégie à faible émission de carbone et de code de conduite des affaires de Tesla, ainsi que le racisme et les mauvaises conditions de travail signalés dans l'usine Tesla de Fremont en Californie, ont affecté le score.
- **BNP Paribas** a annoncé **renforcer** plusieurs **engagements environnementaux** : limiter à 5% (vs 10% en 2020) les financements de son portefeuille liés à la production d'électricité au charbon d'ici 2025 ; passer de 57% à 66% la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique - financer des énergies vertes à hauteur de 30mds€ d'ici 3 ans (vs 18,6mds fin 2021) - réduire de 12% (vs 10%) l'exposition crédit à la production de pétrole et gaz.

PROMEPAR Asset Management
est signataire



CONTACT

■ **Murielle HERMELLIN**
Responsable ISR – Gérante de portefeuilles
Murielle.hermellin@bred.fr